

Sipro Lab Telecom fournira les licences du standard G.729 de compression de la voix de l'Union Internationale des Télécommunications.

Paris, juillet 1999 - Sipro Lab Telecom annonce qu'il a été mandaté par France Télécom (France), Nippon Telegraph and Telephone Corp. (Japon), ainsi que l'Université de Sherbrooke (Canada), pour délivrer des licences regroupant les droits de propriété intellectuelle que ces sociétés détiennent sur la Recommandation G729.

Ce standard a été adopté par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT-T). Cette agence très spécialisée des Nations Unies prend en charge la coordination des actions de normalisation pour les réseaux et services de télécommunications au niveau mondial. Son rôle est de définir des spécifications pour les nouveaux équipements et protocoles de réseaux de manière à obtenir un interfonctionnement capable de garantir à l'utilisateur une qualité de service constante à l'échelle de la planète.

Le standard G.729 de l'UIT-T est basé sur les plus performants des algorithmes conçus à ce jour, dédiés à la compression numérique du son dans les débits réduits pour la transmission et le stockage économiques du son avec une haute qualité. Cette norme est bien adaptée à la téléconférence, la téléphonie sur Internet, la téléphonie cellulaire et les équipements de concentration de voies dans les réseaux.

Jusqu'à maintenant, près d'une vingtaine d'entreprises de télécommunications ont fait l'acquisition d'une licence auprès de Sipro Lab Telecom, parmi lesquelles on retrouve notamment :

ACT Networks	Nokia Corporation
British Sky Broadcasting, Ltd	Racal Recorders, Ltd
Dialogic Corporation	General Datacomm Industries, Inc.
TDF	Matsushita Communications Industrial Co., Ltd
OKI Electric Industry Co., Ltd	Hitachi America Ltd.(implementation license)
Scientific Atlanta	Sipro Lab Telecom, Inc. (implementation license)

L'apport du standard G.729

Alors que la voix numérisée est actuellement transmise à travers les réseaux téléphoniques au débit de 64 kbits/seconde, le standard G.729 permet maintenant d'atteindre un niveau de qualité comparable avec un débit huit fois moindre.

Un sous-ensemble de G.729, moins complexe, appelé G729 Annexe A, est bien adapté au DSVD qui se veut être un équipement à bas coût (DSVD : Voix et Données en simultané - Digital Simultaneous Voice and Data), une technologie numérique de transmission en simultané de la voix et des données via une unique ligne téléphonique analogique. La qualité du son est légèrement réduite mais reste proche de celle fournie par G.729 malgré la simplification de l'algorithme.

En septembre 1998, l'ITU a également adopté d'autres sous-ensembles de G.729, dont l'Annexe D qui permet la commutation de débits de 8 kbits/seconde à 6,4kbits/seconde, lors de congestion de réseau par exemple. Plus encore, l'Annexe E offre une meilleure qualité de la voix en présence de bruits de fond pour un débit à peine supérieur (débit de 11,8 kbit/s). Sont également disponibles l'Annexe C (version G729 avec calculs en virgule flottante, mieux adaptée aux processeurs standards internes des ordinateurs type PC Pentium) et enfin l'Annexe B, incluant un VAD/DTX/CNG (détecteur d'activité vocale, dispositif de transmission discontinue et génération d'un bruit d'ambiance améliorant le confort d'écoute).

Techniquement les mérites du standard G.729 sont acceptés et reconnus par l'industrie comme par les utilisateurs. Par contre, le standard résultant des efforts de plusieurs sociétés, il s'avère que pour obtenir les droits nécessaires à son utilisation, le processus d'acquisition des licences est multiple. C'est pourquoi certaines d'entre elles se sont rassemblées en un groupe capable d'offrir des licences d'un portefeuille commun de leurs droits : le Consortium G729, représenté par son agent exclusif, Sipro Lab Telecom.

« Nous délivrons un service complet aux vendeurs cherchant à obtenir la garantie qu'ils ne violent aucune restriction de licence en incorporant le G.729 à leurs réalisations », explique Laurent Amar, Président de Sipro Lab Telecom. « Nous prenons en charge la complexe négociation des droits de propriété intellectuelle correspondant aux brevets et Copyright détenus par leurs propriétaires respectifs chaque fois qu'il s'agit de construire un pont, une passerelle, un téléphone portable, ou tout ce qui peut intégrer dans son design un codec G.729 ».

Le Consortium G729 a développé une grille tarifaire flexible pour le paiement des royalties destinée à répondre aux besoins précis de chaque segment de l'industrie des télécommunications. Le tarif est basé les résultats d'une importante étude menée par Sipro Lab Telecom afin de déterminer les types de licences et d'arrangements souhaités par le marché, ce qui a pour effet d'accélérer l'adoption du standard G.729.

A propos de Sipro Lab Telecom

Depuis 1994, Sipro Lab Telecom est le porte parole commercial de « l'Université de Sherbrooke Speech Compression Laboratory » et de sa fameuse technologie ACELP®. Le siège de la société est basé à Montréal. En 1997, il a été élu agent exclusif par France Télécom, Nippon Telegraph and Telephone Corporation et l'Université de Sherbrooke (Canada) pour représenter les droits du Consortium G.729.

Pour plus d'informations, visitez www.sipro.com

Contact éditorial:

Edelman
Robert de Quelen
tél. : 01.56.69.75.00